

Alliance Maladies Rares

Procès-verbal de l'Assemblée plénière extraordinaire du 3 juin 2023

Le samedi 3 juin 2023 à 9h50 les représentants des associations membres de l'Alliance Maladies Rares se sont réunis en Assemblée plénière extraordinaire dans l'amphithéâtre du Novotel de Charenton-le-Pont, sur convocation de la Présidente par newsletter, en date du 9 mai 2023, accompagnée de l'ordre du jour.

Une feuille de présence a été élargée.

74 associations étaient représentées. Le quorum atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer.

Le bureau d'Assemblée a été constitué comme suit :

Président de séance : **Jean-Philippe PLANÇON**

Secrétaire de séance : **Marie-Pierre BICHET**

Scrutateurs : **Audrey GRANADO et Alain MANCEL**

Les représentants des associations membres se sont prononcés sur la résolution à l'ordre du jour :

- L'Assemblée plénière du 3 juin 2023 approuve les modifications des statuts et du Règlement intérieur de l'Alliance maladies rares.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée à 10h30.

Jean-Philippe PLANÇON
Président de séance



Marie-Pierre BICHET
Secrétaire de séance

